

Un reflex *K20D* acheté

(boîtier ou kit)

100€ REMBOURSÉS

Le meilleur
de la technologie
au meilleur Prix



Capteur CMOS
14,6
mégapixels

Traitement
optimisé du
bruit, sensibilité
jusqu'à
6400 ISO

Plage
dynamique
élargie pour
une gestion
améliorée des
contrastes

Tropicalisé,
stabilisé,
système anti-
poussières

Offre valable du 13 Novembre 2008 au 28 Février 2009 - Modalités en magasins ou sur www.pentax.fr

PENTAX

Un reflex **K20D** acheté

(boîtier ou kit)

100€ REMBOURSÉS

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Pour bénéficier de cette offre et obtenir votre remboursement de 100 €,

- 1. Achetez entre le 13 novembre 2008 et le 28 février 2009** inclus un produit reflex PENTAX K20D (boîtier ou kit).
- 2. Remplissez dûment le coupon** ci-dessous.
- 3. Joignez l'original de votre ticket de caisse ou de votre facture** (qui vous sera retourné après traitement de votre demande) en entourant la date et le montant correspondant à l'achat de votre produit, **l'original de votre carte de numéro de série** (figurant dans l'emballage du produit) **ainsi qu'un RIB, un RIP ou un RICE.**
- 4. Envoyez le tout avant le 31 Mars 2009** (cachet de la Poste faisant foi) sous pli suffisamment affranchi à :

PENTAX ODR
CEDEX 3674
99367 PARIS CONCOURS

Vous recevrez votre virement directement sur votre compte bancaire dans un délai d'environ 6 semaines, après réception de toute demande conforme ; les frais d'envoi liés à cette offre ne seront pas remboursés. Offre limitée à 1 remboursement par foyer (même nom, même adresse, même RIB ou RIP). Les clients n'ayant pas envoyé de RIB/RIP ou RICE seront remboursés par lettre-chèque.

Coordonnées du bénéficiaire du remboursement

(écrire en majuscules)

Mme

Mlle

M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Adresse e-mail :

(votre adresse de messagerie ne sera pas publiée et ne sera pas utilisée à des fins publicitaires sans votre accord)

Oui, je désire recevoir des informations et conseils photo PENTAX

Dans quel magasin avez-vous acheté le PENTAX K20D ?

.....

Offre valable du 13 novembre 2008 au 28 février 2009 inclus uniquement en France métropolitaine et à Monaco. Toute demande illisible, incomplète, falsifiée avec des coordonnées erronées ou envoyée après la date butoir sera considérée comme nulle. Conformément aux dispositions de la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations nominatives les concernant, qu'ils peuvent exercer à l'adresse ci-dessus.